



Frais de recouvrement de loyer

Par **Marie8792**, le **09/11/2023** à **15:51**

Bonjour,

Suite à un décès d'un membre composant le ménage nous avons découvert une situation d'impayée sur les loyers ayant fait l'objet d'un plan amiable (dont je n'ai pas trace). Des versements réguliers ont été effectués pour appurer la dette auprès du bailleurs, celle-ci a été totalement appurée en septembre.

Sont inscrits des frais de recouvrement sur l'avis d'échéance couvrant la période de mois d'octobre. Est-il possible de les contester sachant que nous n'avons jamais reçu de courrier de mise en demeure ou de commandement à payer ?

Merci pour votre réponse

Par **financeso**, le **20/11/2023** à **12:31**

Le rêve de toute la population Française, c'est d'avoir sa propre Entreprise ou commerce, avoir une belle voiture moderne pour sa famille et ses activités, avoir de petits bus pour le Tourisme ou des matériels agricoles et enfin, construire ou acquérir une maison personnelle. Mais généralement le manque et l'inexistence de capitaux rend utopique la réalisation du rêve de la population Française ; nous avons la solution pour vous et nous pouvons vous aider à réaliser le rêve.

Credit Entre Particulier - Déblocage rapide des fonds
Besoin d'argent aujourd'hui - Credit sans Justificatif

Crédit entre Particuliers

Prêt entre particulier sans frais en 24h

Site de prêt entre particulier

Offre de prêt entre particulier sérieux et honnête

Crédit entre particulier fiable

Meilleur site de prêt entre particulier

Prêt entre particulier urgent

Prêt entre particulier ficp

Nos clients sont servis dans les 48 heures suivant la réception de votre demande.

Pour plus renseignements, veuillez visiter son site web ou prenez directement contact a son e-mail

<https://www.larbi-finance.com/>

<https://sites.google.com/view/larbifinance/accueil>

Larbi-finance@hotmail.com